ATELIERS LUDIQUES ALLEMAND POUR ENFANTS

SAISON 2022/2023

Première rencontre le mercredi 19 octobre !

Le Comité de Jumelage de Cestas propose à vos enfants des ateliers ludiques de découverte de la langue et de la culture allemande

Avec Meike

Les ateliers d'une durée d'1h30 le mercredi après-midi se dérouleront pendant la période scolaire en deux groupes.
Groupe 1 : GS, CP, CE1 = de 14h00 à 15h30
Groupe 2 : CE2, CM1, CM2 = de 15h30 à 17h00

à la Mairie annexe de Cestas-Gazinet (place de la République)
Tarif : 90 € et 8 € d'adhésion à l'association par année civile

Il s'agira de découvrir la langue et la culture allemande par des jeux, des ateliers de loisirs créatifs au cours des saisons et des fêtes.

Prendre du plaisir à participer à une activité, sans contraintes, ni devoirs, être actif dans son apprentissage.
Le jeu permet d'explorer, de faciliter la communication, de développer les initiatives, l'imagination et la créativité.

Comité de Jumelage de Cestas
2 avenue du Baron Haussmann 33610 CESTAS
comite.jumelage@mairie-cestas.fr 05 56 44 36 31 www.jumelagecestas.fr

Le comité de jumelage proposera aux participants des ateliers de s'associer à certaines manifestations au programme, comme la fête des lanternes ou la Journée franco-allemande

Vous souhaitez de plus amples renseignements :
contactez le Comité de Jumelage de Cestas
Mail : comite.jumelage@mairie-cestas.fr Tél : 05 56 44 36 31

Pourquoi apprendre l'allemand ?

C'est une langue européenne ;
Plus de cent millions de personnes parlent l'allemand en Europe.
Et environ 22% des élèves apprennent l'allemand comme langue étrangère en Union européenne.

L'allemand évolue ;
Environ 200 000 jeunes participent chaque année aux programmes d'échange de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).
Huit Goethe-Instituts en France vous font participer à la culture allemande, dont un à **BORDEAUX** qui fêtera ses 50 ans en 2022.
L'Allemagne est le premier partenaire économique de la France.
Source : https://www.goethe.de/ins/fr/fr/sta/bor.html

Rendez-vous sur la page : Témoignages « L'allemand, un plus » du Goethe-Institut

Commencez la découverte ici

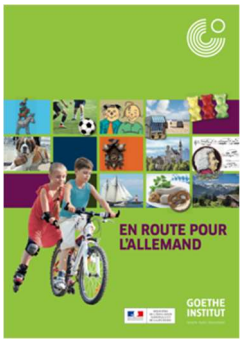

Feuilletez la brochure éditée par le Goethe-Institut :

EN ROUTE POUR L'ALLEMAND.

Elle s'adresse aux élèves de maternelle et de primaire.

Projet soutenu par l'OFAJ (Office franco-allemand pour la Jeunesse)

« L'OFAJ soutient des cours qui aident à donner vie à la langue allemande et à éveiller l'intérêt des enfants pour celle-ci et sa culture. Grâce à des jeux et des activités linguistiques, ils peuvent apprendre l'allemand en s'amusant.
Les *enfants peuvent commencer très tôt à se familiariser avec l'apprentissage d'une langue, et particulièrement de l'allemand. Elles et ils apprennent plus facilement les mécanismes et habituent leurs oreilles aux sonorités allemandes, ce qui est un avantage certain pour la prononciation. »*

Avec le soutien de
Mit Unterstützung des
OFAJ
DFJW

Comité de Jumelage de Cestas
2 avenue du Baron Haussmann 33610 CESTAS
comite.jumelage@mairie-cestas.fr 05 56 44 36 31 www.jumelagecestas.fr

Atelier ludique allemand 2022-2023

<u>Bulletin d'inscription</u>

Je soussigné (parent ou tuteur)
M./Mme
Adresse :
Téléphone :
Mail :

inscris mon enfant
Nom :
Prénom :
Né(e) le :

à l'Atelier ludique allemand 2022-2023 organisé par le Comité de Jumelage de Cestas.

Groupe souhaité

Cochez la case correspondant à la classe de votre enfant :

☐ Groupe 1 : GS, CP, CE1 = mercredi de 14h00 à 15h30
☐ Groupe 2 : CE2, CM1, CM2 = mercredi de 15h30 à 17h00

Merci de bien vouloir noter que les groupes et les horaires seront adaptés en fonction du nombre des inscriptions.

Tarif

Prix : 90 € + 8 € pour l'adhésion au Comité de Jumelage de Cestas
Avez-vous déjà payé l'adhésion 2022 ? ☐ oui ☐ non
Si non, merci d'établir un chèque de 8 € séparément et de compléter la fiche d'adhésion ci-dessous.
Règlement : 1 chèque à 90 € ou 3 chèques à 30 €
+ Adhésion au Comité de Jumelage de Cestas par année civile

<u>Date et signature</u>

à retourner au :

Comité de Jumelage de Cestas
Hôtel de ville
2 avenue du Baron Haussmann
33610 CESTAS

Tél. : 05 56 44 36 31
Comité de Jumelage de Cestas
2 avenue du Baron Haussmann 33610 CESTAS
comite.jumelage@mairie-cestas.fr 05 56 44 36 31 www.jumelagecestas.fr

ADHÉSION AU COMITÉ DE JUMELAGE DE CESTAS

NB - Pour participer aux activités du Comité de Jumelage de Cestas, y compris les voyages, l'adhésion est obligatoire.

Année 2022

Cotisations : **Actif : 8,00 €** | **Honoraire : 13,00 €** | **Bienfaiteur : 17,00 €**

NOM, Prénom	Date de naissance	Cotisation

Règlement :
- ◉ *Chèque à l'ordre du Comité de Jumelage de Cestas*
- ○ *Espèces*

0,00

Adresses mail : *Pour les mineurs, ne donner que l'adresse des parents*

Adresse de la famille :

N°, Voie

Code postal *Ville*

Téléphone *Portable*

1 - Consentement pour les données personnelles :

J'accepte que les informations nécessaire à mon adhésion, fassent objet d'un traitement destiné uniquement au fonctionnement du Comité de Jumelage de Cestas et à m'informer des évènements de l'association. Les destinataires des données sont les salariés et les membres du conseil d'administration.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Si vous souhaitez ce droit et obtenir ces données, veuillez adresser un courrier au Comité de Jumelage de Cestas.

Fait à ***le***

Signature

2 - Autorisation d'utilisation de photos et de vidéos (droit à l'image)

Dans le cadre de publications électroniques et papier dans plusieurs langues relatives à la vie de l'association,son organisation, ses activités, et dans un objectif d'information, l'association "Comité de jumelage de Cestas" demande votre autorisation afin d'utiliser sans contrepartie les photos, vidéos et écrits produits par vous ou vos enfants.

Fait à ***le***

Signature (précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")

Fiche à retourner signée accompagnée du règlement de la cotisation au Comité de Jumelage de Cestas,
Hôtel de Ville, 2 Avenue du Baron Haussmann - 33610 Cestas - Tel 05 56 44 36 31 - Mail : comite.jumelage@mairie-cestas.fr